



Assemblée générale

UN LIBRARY

NOV

UN/ST COLLECTION

PROVISOIRE

A/42/PV.38

22 octobre 1987

FRANCAIS

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 38e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi, 14 octobre 1987, à 10 heures

Président :

M. FLORIN

(République démocratique allemande)

La situation au Kampuchea [24]

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

LA SITUATION AU KAMPUCHEA :

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/42/608)
- b) PROJET DE RESOLUTION (A/42/L.1)
- c) RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (A/42/663)

M. BOSLEY (Canada) (interprétation de l'anglais) : Un des discours prononcés au cours de la demi-douzaine de débats déjà tenus sur le Kampuchea, qui seront repris aujourd'hui, n'aurait rien perdu de sa pertinence. Il est déprimant de voir combien sont minces les changements effectués.

Mais alors que doit ressentir le peuple khmer? Tous ces désespoirs, toutes ces morts, le soulagement d'une libération apparente qui maintenant ressemble de plus en plus à une occupation permanente par des étrangers. Il est vrai que les atrocités et les crimes du régime précédent ne pourront jamais être justifiés et que nous ne devons jamais les oublier ou permettre le retour du type de régime responsable de cette tragédie. Cependant, aucun d'entre nous - et les Khmers encore moins - ne peut croire que la seule option viable à ce passé est la situation actuelle. Pourtant, c'est ce que la République socialiste du Viet Nam nous demande en fait d'accepter.

Qu'a gagné le Viet Nam dans son aventure militaire? Rien, sinon le reproche quasiment unanime de la communauté internationale; une économie catastrophique; un état d'isolement politique; une perte partielle de sa propre indépendance. Tout ce que le Viet Nam a réussi à faire est de provoquer l'exode de centaines de milliers de réfugiés indochinois dont la majorité a trouvé un refuge temporaire dans les pays de l'ANASE.

Le peuple vietnamien de tous les peuples du monde est le mieux placé pour comprendre le sentiment d'angoisse qu'ils suscitent chez les Khmers. Etant donné sa propre histoire, le Viet Nam doit savoir qu'une solution militaire, imposée de l'extérieur, ne peut pas réussir, qu'elle ne réussira pas et que seule une solution politique est possible.

Et pourtant, malgré les efforts intenses de l'ANASE et du Secrétaire général des Nations Unies, malgré leurs propres expériences, les Vietnamiens n'ont pas encore pris l'engagement ferme de retirer rapidement leurs troupes.

M. Bosley (Canada)

Nous avons parrainé le projet de résolution dont est saisie l'Assemblée. Nous l'avons fait parce que nous pensons qu'appliqué dans son intégralité, il permettrait un règlement pacifique, juste et raisonnable du problème du Kampuchea. Il ne peut cependant pas y avoir de base réaliste à une solution tant que le Viet Nam ne s'engage pas à retirer rapidement ses troupes. Le Viet Nam doit bientôt prendre cet engagement ou bien il sera accusé du même impérialisme dont il accusait les autres.

Pour sa part, le Canada continuera à appuyer l'ANASE dans ses efforts faits pour trouver une solution politique appropriée et durable - une solution qui apporterait au peuple khmer ce qu'il mérite - la paix et la justice, la prospérité et la liberté, une solution qui éviterait à la fois l'occupation et les atrocités.

Nous continuerons à aider les réfugiés khmers en Thaïlande. Nous avons donné des dizaines de millions de dollars pour aider les réfugiés dans les pays de premier asile. Plus de 100 000 réfugiés de la région vivent maintenant au Canada et nous continuerons à assumer notre juste part jusqu'à ce qu'une solution plus durable soit trouvée. Nous voulons à la fois remercier le Gouvernement royal de Thaïlande d'avoir donné refuge à tant de Khmers et l'encourager à continuer.

Toutefois, le premier choix des Khmers n'est pas un foyer pacifique au Canada ou ailleurs - c'est un foyer dans un Kampuchea pacifique, juste et libre. Ils veulent ce que les Vietnamiens disaient vouloir. Cette résolution les aidera à se rapprocher de ce rêve.

M. JAYA (Brunéi Darussalam) (interprétation de l'anglais) : En tant que nouveau représentant du Brunéi Darussalam aux Nations Unies, je voudrais saisir cette occasion de vous présenter mes félicitations personnelles pour votre élection à la présidence de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis sûr que vos qualités de diplomate, votre expérience et votre sagesse guideront les délibérations sur cette question importante vers une conclusion fructueuse.

Je dois également exprimer la reconnaissance très sincère de ma délégation au Secrétaire général des Nations Unies, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour la manière admirable et pour les efforts inlassables qu'il déploie pour trouver un règlement politique global au problème du Kampuchea. Nous reconnaissons que le rôle joué par le Secrétaire général et son Représentant spécial, S. E. Rafeuddin Ahmed, a été d'une importance primordiale pour maintenir ce point inscrit à l'ordre du jour jusqu'à ce qu'une solution politique globale soit trouvée.

M. Jaya (Brunéi Darussalam)

A la fin de la deuxième guerre d'Indochine, le peuple indochinois et en fait l'ensemble de la région de l'Asie du Sud-Est espéraient tout au moins qu'une chance de paix leur était offerte. La paix aurait donné au peuple d'Indochine en particulier, et à l'ensemble du peuple de l'Asie du Sud-Est en général, la possibilité de consacrer leurs énergies et leurs ressources au développement économique des peuples. En fait, cela n'a pas été le cas puisque le Viet Nam a envahi le Kampuchea en 1978.

Il y a cette année huit ans que les Nations Unies se réunissent pour discuter de la question du Kampuchea. Pour la huitième année consécutive, l'Assemblée générale a demandé au Viet Nam de respecter les principes de non-ingérence et de non-agression pour ce qui était de la souveraineté du Kampuchea, conformément aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, et de retirer ses troupes du Kampuchea. Cependant, malgré une condamnation mondiale, le Viet Nam continue d'ignorer ces appels.

Une fois de plus nous sommes obligés de traiter de ce point "Situation au Kampuchea" et de rappeler à l'Assemblée générale qu'on ne peut permettre à une occupation étrangère comme celle qui s'est produite au Kampuchea, de se poursuivre. Nous sommes témoins des souffrances que cette occupation impose au peuple kampuchéen, dont un grand nombre a dû fuir au-delà de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea à la recherche de vivres et de sécurité. Nous sommes convaincus que tant que le Viet Nam n'aura pas retiré ses forces du Kampuchea, le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre destin ne pourra être exercé. Le Viet Nam doit se rendre compte que sa présence continue au Kampuchea suscite une résistance croissante, si l'on en juge par l'efficacité de la lutte menée par les forces de coalition de Samdech Norodom Sihanouk et par la désertion croissante des troupes du régime de Heng Samrin.

Ma délégation a, à de nombreuses reprises, exprimé sa position sur la question. Nous maintenons que le Viet Nam doit retirer ses troupes si la paix et la stabilité doivent régner non seulement au Kampuchea mais dans l'ensemble de la région.

Notre position sur cette question ne devrait pas être interprétée comme étant une position hostile. Loin de là, notre position se fonde sur notre désir de paix et de stabilité pour la région. Nous croyons que ce n'est que grâce à la coexistence pacifique des Etats dans la région que nous pourrions nous aider

M. Jaya (Brunei Darussalam)

Nous ne contestons nullement le point de vue du Viet Nam selon lequel le règlement de la question kampuchéenne est d'une importance cruciale pour la paix et la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. Toutefois, nous sommes également d'avis qu'une solution réaliste doit être précédée du retrait des troupes étrangères, basée sur la proposition en huit points du GCKD, et se conformer à la résolution des Nations Unies. Il ne pourra être question de véritable autodétermination pour le peuple du Kampuchea tant que des troupes étrangères resteront au Kampuchea.

Brunei Darussalam se félicite de l'accord intervenu entre le Viet Nam et l'Indonésie en tant que représentant de l'ANASE, selon lequel la réunion officieuse tenue avec le peuple kampuchéen devrait utilement servir de prémisse au dialogue qui mènerait éventuellement à des négociations et à une solution au problème du Kampuchea. Toutefois, il doit être bien clair que le problème du Kampuchea est le résultat de l'intervention militaire et de l'agression étrangères. L'ANASE en est très préoccupée et comme les pays appartenant à la région de l'Asie du Sud-Est, elle s'inquiète également de sa propre sécurité et de sa stabilité ainsi que de celle du Viet Nam et d'autres pays indochinois. A notre avis, cependant, l'agression du Viet Nam au Kampuchea ne permet pas d'envisager une situation pacifique et stable en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi l'ANASE considère la participation du Viet Nam dans les délais les plus brefs à la "cocktail party", comme étant un des éléments de la réunion officieuse. Le Viet Nam ne peut pas être seulement une partie "intéressée" alors qu'il est lui-même partie au conflit actuel au Kampuchea.

Je voudrais réaffirmer ici l'appui total de ma délégation au Prince Norodom Sihanouk, représentant du peuple kampuchéen. Son engagement, et celui de ses associés dans le Gouvernement de coalition, pour trouver une solution pacifique au problème qui afflige le Kampuchea, a réussi à maintenir l'élan acquis en vue de trouver une solution politique négociée au problème kampuchéen. Nous espérons que cet élan ne sera pas brisé et qu'ainsi une paix véritable et durable sera instaurée.

Nous demandons donc à la communauté internationale de continuer de voter en faveur du projet de résolution A/42/L.1, présenté par les pays de l'ANASE, sur "La situation au Kampuchea", qui reçoit l'appui d'une majorité des pays Membres représentés ici. En continuant d'appuyer la résolution, nous persuaderons le Viet Nam de respecter les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et de retirer ses troupes du Kampuchea afin que le Kampuchea soit une fois encore un

M. Jaya (Brunei Darussalam)

Etat souverain, indépendant, neutre et non aligné, au profit de la paix et de la stabilité au Kampuchea et dans la région.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : Malgré certains signes encourageants d'amélioration du climat international, la situation qui existe au Kampuchea est la preuve que le monde continue d'être affligé de problèmes complexes et variés.

Nous ne pouvons que nous inquiéter de voir que près de 10 ans plus tard, et en dépit des demandes les plus fermes de la communauté internationale pour faire cesser la situation créée par l'intervention et l'ingérence étrangères, le problème kampuchéen reste un foyer de crise aux graves conséquences.

Le débat général de l'Assemblée générale qui vient de se terminer a montré qu'il existait une certaine volonté d'explorer les possibilités d'une solution politique de certaines sources de tensions internationales. Nous avons remarqué également une certaine évolution dans ce sens dans le cas du Kampuchea, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport sur la situation au Kampuchea (A/42/608).

Dès le début de la crise, la Yougoslavie a souligné la nécessité de trouver une solution politique par la voie des négociations. C'est la position que nous continuons de maintenir. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts faits récemment pour parvenir à une solution politique rapide de la crise. Il est évident que leur objectif fondamental doit être le retrait immédiat des troupes étrangères et la garantie de conditions de nature à permettre au peuple du Kampuchea de décider de son sort, dans la liberté et l'indépendance.

Dans le cas du Kampuchea, la communauté internationale a rejeté résolument la tentative de légaliser, par la poursuite de l'occupation et la politique du fait accompli, la situation résultant de l'intervention militaire et de l'ingérence étrangères. A cet égard, le problème kampuchéen, de par sa nature, a des répercussions mondiales indiscutables.

Etant donné que les pays petits et moyens sont plus souvent victimes de l'ingérence, de l'intervention et de l'agression étrangères, l'Assemblée générale a adopté, il y a 10 ans, sur la proposition des pays non alignés, la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats.

Il n'est pas nécessaire de souligner que, malheureusement, aujourd'hui encore, cette déclaration n'a rien perdu de son actualité ni de son importance. Les souffrances endurées depuis 10 ans par le peuple kampuchéen prouvent clairement que les principes du non-recours à la force et à l'intervention contre des Etats

M. Pejic (Yougoslavie)

souverains et indépendants doivent devenir des règles généralement acceptées de comportement dans les relations entre des Etats indépendants et souverains. Après tout, c'est l'obligation de tous les pays au titre de la Charte des Nations Unies, que les Nations Unies et la communauté internationale doivent toujours être fermement résolues à défendre.

Avec les autres pays non alignés, la Yougoslavie appuie pleinement les droits inaliénables de chaque peuple de décider indépendamment et librement de son développement et de son système politique et social. Nous rejetons résolument la tentative d'imposer des formes de solutions internes à des pays individuels par l'ingérence et l'intervention étrangères. Le peuple du Kampuchea dans sa lutte pour restaurer son indépendance et sa souveraineté nationales jouit de notre appui et de notre sympathie totale.

Nous estimons qu'il est grand temps que la souffrance et la destruction découlant d'une longue guerre épuisante fassent place à une véritable solution politique du problème. Je voudrais souligner à nouveau que la Yougoslavie continuera d'appuyer les efforts qui sont faits pour parvenir à une solution politique conforme aux intérêts et aux aspirations du peuple kampuchéen et de nature à aboutir à l'élimination de la situation provoquée par l'intervention et l'occupation militaire étrangères. La condition essentielle en est le retrait total de toutes les troupes étrangères du territoire kampuchéen et la création des conditions nécessaires pour permettre au peuple du Kampuchea de décider librement et indépendamment de son avenir, sans pression ni ingérence étrangères. A notre avis, c'est la seule manière de parvenir à un règlement juste et global du problème kampuchéen et le préalable à une stabilisation plus durable de la situation dans la région plus vaste de l'Asie du Sud-Est.

Nous sommes profondément convaincus qu'aucune solution ne peut être couronnée de succès sans la participation et l'engagement le plus direct du Gouvernement du Kampuchea démocratique, dirigé par S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk, participant actif à la création de la politique de non-alignement. A cette occasion, je rappelle que l'Assemblée générale reconnaît le Gouvernement du Kampuchea démocratique comme seul représentant légitime du Kampuchea. Nous réitérons notre appui à la proposition en huit points du Gouvernement du Kampuchea démocratique pour résoudre le problème.

M. Pejic (Yougoslavie)

Depuis le début, la Yougoslavie a souligné la nécessité de faire des efforts actifs au sein des Nations Unies pour trouver une solution politique à la crise. Nous estimons que les Nations Unies ont apporté une contribution irremplaçable en rejetant la situation créée au Kampuchea par l'intervention étrangère. Dans ce contexte, nous appuyons entièrement la poursuite des efforts et des contacts entrepris par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuellar, pour rechercher une solution pacifique à la crise, qui soit conforme à la résolution de l'Assemblée générale et aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Je voudrais également souligner à nouveau l'importance de l'aide matérielle que fournissent les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, et d'autres organisations humanitaires internationales, à un grand nombre de réfugiés qui ont été obligés de quitter leur patrie en raison de l'occupation étrangère et à la suite du conflit armé.

M. Pejic (Yougoslavie)

Je tiens également à réitérer la position de principe de la Yougoslavie : il ne peut y avoir de paix et de sécurité durables dans la région de l'Asie du Sud-Est sans une solution politique globale du problème kampuchéen, fondée sur le rétablissement de l'indépendance, de la souveraineté et du non-alignement du Kampuchea. Partant, la délégation yougoslave votera cette année encore pour le projet de résolution sur le Kampuchea.

M. FERM (Suède) (interprétation de l'anglais) : Les souffrances du peuple kampuchéen sont immenses. Dans les années 70, l'agression étrangère a entraîné ce pays, qui était pacifique, dans la guerre d'Indochine. Ensuite, l'odieux régime de Pol Pot a fourni un des exemples les plus horribles de génocide que l'histoire ait jamais connus. Ce régime a été suivi d'une autre intervention étrangère, source d'autres effusions de sang et d'une lutte intestine grave.

Un retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea est nécessaire à une solution pacifique du conflit. Il est d'une importance vitale que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea soient rétablies et préservées. Je tiens à dire combien mon gouvernement est déçu de constater que le Viet Nam dénie depuis si longtemps au peuple kampuchéen ses droits à cet égard. Nous aurions cru que les Vietnamiens avaient tiré une meilleure leçon de leur histoire récente.

Nul pays ne peut alléguer d'excuse pour fouler aux pieds la Charte des Nations Unies et négliger les aspects fondamentaux du droit international. Rien ne peut justifier la tentative faite pour refuser au peuple kampuchéen le droit à décider de son propre avenir.

Récemment, mon gouvernement a été encouragé par un certain nombre d'initiatives diplomatiques prises pour sortir de l'impasse actuelle. Nous avons noté avec plaisir les suggestions constructives présentées par le Secrétaire général ainsi que les autres efforts entrepris pour résoudre le conflit. Le Gouvernement suédois salue également les initiatives prises par les pays de l'Association des nations du Sud-Est (ANASE) et du Viet Nam en vue de favoriser des pourparlers officieux - ce qui a été appelé la proposition de cocktail party. Nous espérons que ce processus conduira à instaurer un dialogue constructif entre les parties et les pays directement touchés par le conflit.

L'afflux massif de réfugiés qui a suscité la guerre au Kampuchea a créé un lourd fardeau pour les pays voisins, et en particulier pour la Thaïlande. Les Nations Unies ont pu fournir une aide substantielle à bon nombre de victimes de ce

M. Ferm (Suède)

conflit prolongé. Le Gouvernement suédois est disposé à accorder son soutien au Programme humanitaire kampuchéen.

L'assistance humanitaire est d'une importance vitale, mais l'Assemblée générale a un devoir important à assumer. Au cours des dernières années, l'Assemblée générale a confirmé à une majorité écrasante que le règlement du conflit devait se fonder sur le droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen. Nous renouvellerons cette position tant que les troupes étrangères ne se seront pas retirées du pays et tant que les Kampuchéens ne seront pas les maîtres de leur propre pays.

Cette année également, ma délégation a l'intention de voter pour le projet de résolution qui nous est soumis. Toutefois, notre vote ne doit pas être interprété comme un appui à l'ensemble du projet. Ainsi, il existe dans le texte certains éléments du préambule qui, à notre avis, ne sont pas justifiés, pas plus qu'ils ne sont susceptibles de faciliter un règlement juste et pacifique au conflit du Kampuchéa. Mon gouvernement continue à estimer qu'aucun gouvernement, à l'heure actuelle, ne peut être considéré comme le représentant légitime du peuple kampuchéen.

M. NIAMDOO (Mongolie) (interprétation du russe) : La République populaire de Mongolie se prononce fermement pour la transformation de l'Asie du Sud-Est en zone de paix, de stabilité et de coopération. De même, elle appuie tous les efforts constructifs faits dans ce sens. Nous suivons avec beaucoup d'espoir les derniers événements qui témoignent, grâce aux efforts des Etats de la région, d'un progrès vers un règlement politique de la situation en Asie du Sud-Est. Les trois Etats frères de l'Indochine ont donné un nouvel élan à leurs efforts pour améliorer les relations avec la République populaire de Chine et avec les pays de l'Association des nations du Sud-Est (ANASE) et pour renforcer la paix et la coopération en Asie du Sud-Est.

La République populaire du Kampuchea poursuit résolument une politique de réconciliation nationale et a annoncé qu'elle était disposée à rencontrer les autres dirigeants khmers, à l'exclusion du criminel Pol Pot et de sa clique, coupables du crime de génocide. Le mouvement qui s'est amorcé pour transformer la région en une zone dénucléarisée s'intensifie.

La République populaire de Mongolie qui, pendant toutes les années de la longue guerre d'Indochine, est restée résolument aux côtés des peuples martyrs d'Indochine, se félicite de la victoire du peuple kampuchéen sur le régime

M. Nyamdoo (Mongolie)

génocidaire et barbare de la clique à Pol Pot, ainsi que de l'instauration d'un gouvernement populaire sur l'antique terre kampuchéenne.

A l'heure actuelle, la République populaire du Kampuchea est devenue une réalité. Développant ses relations sur la base d'un accord d'amitié et de coopération avec le Kampuchea populaire, la Mongolie s'efforce dans la mesure de ses moyens d'apporter aide et assistance au peuple frère pour redresser l'économie du pays mise à mal par Pol Pot et sa clique. Notre peuple sympathise avec le peuple kampuchéen dans son aspiration à vivre en paix et dans la tranquillité et à édifier sur son territoire une nouvelle société, une société juste.

C'est pourquoi, le Gouvernement de la République populaire de Mongolie considère que la politique de réconciliation nationale menée par la République populaire du Kampuchea constitue le seul moyen juste de parvenir à l'unité nationale et de donner à tous les Kampuchéens de réelles possibilités de prendre part à l'édification d'un Kampuchea indépendant, pacifique et non aligné.

M. Nyamdoo (Mongolie)

Cette politique témoigne de l'intention sincère de la République populaire du Kampuchea de parvenir à une normalisation complète de la situation en Asie du Sud-Est. C'est un nouvel exemple d'approche novatrice pour résoudre les questions internationales litigieuses et éliminer les foyers de tension existant dans les différentes régions du monde. La politique de réconciliation nationale vise à résoudre deux aspects fondamentaux du problème kampuchéen qui sont intimement liés : le retrait des troupes vietnamiennes de la République populaire du Kampuchea et l'assurance que le régime de Pol Pot ne reprendra pas le pouvoir au Kampuchea.

Animée d'un sens profond de ses responsabilités envers son pays et tous ses habitants, la République populaire du Kampuchea, en accord avec la République socialiste du Viet Nam, a procédé unilatéralement, par cinq fois, depuis 1982, à des retraits de forces armées vietnamiennes du Kampuchea et propose de mettre fin à ces opérations de retrait d'ici à 1990.

Néanmoins, pour que la question kampuchéenne soit complètement résolue, il faut également que la communauté internationale garantisse adéquatement que le régime de Pol Pot, universellement condamné, ne reprendra pas le pouvoir. Malheureusement, ni les résolutions sur la situation au Kampuchea adoptées ces huit dernières années ni le projet de résolution sur cette question dont nous sommes saisis cette année n'offrent une telle garantie. C'est pourquoi ces résolutions ne peuvent contribuer au règlement politique de la situation au Kampuchea et autour du Kampuchea. Ce principe fondamental ne figure pas davantage parmi les principes sur lesquels devrait reposer le règlement du problème kampuchéen tels qu'avancés dans le rapport du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea sur son activité pendant l'année 1986-1987.

Une question se pose donc : est-il juste que notre organisation, qui fait autorité et dont l'un des buts principaux est d'éliminer de la pratique internationale le génocide et la barbarie, persiste à vouloir faire revenir au pouvoir le régime génocidaire de Pol Pot, sous couvert du Gouvernement dit de coalition du Kampuchea démocratique? Nous estimons que ce n'est pas juste.

La question du Kampuchea ne peut et ne doit être résolue qu'avec la participation de la République populaire du Kampuchea, seul représentant véritable de tout le peuple du Kampuchea sur la scène internationale, y compris à l'Organisation des Nations Unies, et compte tenu de la position des deux parties. A cet égard, nous nous félicitons que le Secrétaire général de l'ONU ait proposé ses bons offices pour chercher le moyen de parvenir à la solution du problème par des moyens pacifiques.

M. Nyamdoo (Mongolie)

La délégation mongole partage l'idée que le meilleur moyen de sortir de l'impasse actuelle est d'agir sur la base de l'initiative prise par le Prince Norodom Sihanouk le 18 septembre, de la déclaration et de la communication de la République populaire du Kampuchea des 28 septembre et 8 octobre derniers respectivement, ainsi que de l'Accord conclu entre le Viet Nam et l'Indonésie, lesquels représentent respectivement les pays de l'Indochine et les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Il est de la plus haute importance que les deux parties kampuchéennes et tous les pays intéressés engagent des négociations sans poser de conditions préalables, afin de parvenir au règlement politique de la question du Kampuchea et de rétablir la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, ce qui serait conforme aux résolutions de la septième et de la huitième rencontres au sommet du Mouvement des non-alignés.

La Mongolie estime que les accords réalisés alors pourraient être garantis par la convocation d'une conférence internationale à laquelle participeraient les deux forces antagonistes du Kampuchea, les Etats de l'Indochine, les pays membres de l'ANASE, l'URSS, la République populaire de Chine, l'Inde, la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et d'autres Etats qui ont apporté leur contribution au règlement pacifique du problème kampuchéen et au renforcement de la paix en Asie du Sud-Est.

Le projet de résolution A/42/L.1 ne reflétant nullement l'évolution positive des événements en Asie du Sud-Est, notre délégation, à son profond regret, se verra contrainte de voter contre ce texte.

Notre délégation appelle les membres de la communauté internationale à faire preuve d'une attitude sérieuse et réaliste en réponse aux efforts conjoints des Etats d'Asie du Sud-Est et dans l'intérêt du sort du peuple kampuchéen. Nous sommes convaincus que si un règlement politique de la situation qui règne autour du Kampuchea intervenait rapidement, il créerait non seulement des conditions favorables à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est mais permettrait d'établir une sécurité stable et égale pour tous dans le monde entier. Nous espérons également que la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU apportera sa contribution à cette noble tâche.

M. RANA (Népal) (interprétation de l'anglais) : Puisque nous sommes réunis une fois de plus pour examiner la situation au Kampuchea, il est tout à fait normal que nous ayons une pensée pour le courageux peuple khmer, qui continue de subir de grandes épreuves et de dures humiliations du fait de l'occupation militaire étrangère de sa terre. Nous admirons sa volonté résolue de défier l'opresseur étranger et sa lutte héroïque pour retrouver liberté, paix et dignité. Neuf longues années d'âpres luttes auront au moins prouvé que la paix ne pourra être rétablie au Kampuchea sans le retrait des troupes étrangères et le rétablissement du peuple kampuchéen dans son droit à l'autodétermination. Cette lutte a également révélé clairement la nature du conflit que le régime de Phnom Penh continue de qualifier de guerre civile.

M. Rana (Népal)

Mais le problème kampuchéen n'a rien à voir avec la guerre civile, pas plus aujourd'hui que quand l'attention de la communauté mondiale a été attirée pour la première fois sur ce pays à la suite de l'invasion vietnamienne en décembre 1978. Maintenant comme alors, la question fondamentale, au Kampuchea, n'est pas de savoir quelle faction devrait exercer le pouvoir politique au nom du peuple kampuchéen. Maintenant comme alors, il s'agit avant tout de mettre fin à l'intervention étrangère et à toutes ses conséquences. A cet égard, il ne peut y avoir aucun doute ni ambiguïté comme il ressort clairement des résolutions adoptées chaque année par l'Assemblée générale des Nations Unies.

En tant que petit pays épris de paix qui adoptera toujours une position ferme, rigoureuse et sans équivoque chaque fois et où que le principe de la non-intervention et de la non-ingérence dans les relations entre Etats se trouve foulé aux pieds, le Népal se doit de réaffirmer aujourd'hui sa position et de parrainer le projet de résolution A/42/L.1.

Le Népal espère, avec d'autres Etats Membres, que la résolution tant attendue sur le problème du Kampuchea ne sera pas retardée plus longtemps. A son avis, les intérêts à long terme de toutes les parties au conflit reposent sur un règlement négocié conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, dont le projet de résolution A/42/L.1 qui vient d'être présenté est le dernier.

A cette occasion, le Népal réaffirme son ferme appui à la proposition en huit points faite le 17 mars 1986 par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et qui se fonde sur les résolutions pertinentes des Nations Unies. Nous estimons que cette proposition fournit un plan de paix dans lequel il n'y a ni vainqueur ni vaincu et qui permet aux peuples du Kampuchea et du Viet Nam de vivre ensemble dans la paix et dans l'harmonie. Nous pensons, en outre, que cette proposition est dans l'intérêt de tous les peuples épris de paix et contribuera énormément à assurer la paix et la stabilité dans les régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Pacifique.

On a entendu dernièrement certaines déclarations concernant un processus de "réconciliation nationale" au Kampuchea dans le cadre du régime de Phnom Penh. Dans ce contexte, nous croyons que cela ne pourra être réalisé qu'après le retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea, dont la présence est la cause première problèmes actuels.

Par conséquent, le Népal appuie la proposition du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, selon laquelle la réconciliation nationale interviendra

M. Rana (Népal)

après la première étape du retrait des forces vietnamiennes, dans le cadre d'un accord conclu entre la République socialiste du Viet Nam et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sur le retrait total des forces vietnamiennes suivant un calendrier déterminé et sous la supervision des Nations Unies.

Au nom de ma délégation, je voudrais assurer l'Assemblée que le Népal appuiera pleinement toute démarche, y compris un référendum sous supervision internationale, qui tendrait à établir le droit du peuple kampuchéen à une autodétermination véritable. Dans ce contexte, ma délégation remercie le Secrétaire général de ses efforts inlassables pour trouver un règlement global et rapide du problème du Kampuchea. Ma délégation juge intéressante la proposition faite par l'Indonésie d'engager des pourparlers indirects entre toutes les parties intéressées afin d'entamer un dialogue pour résoudre le problème.

Le Népal appuiera toute tentative de solution qui tiendrait compte du droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination et permettrait d'ouvrir la voie à un Kampuchea indépendant, pacifique, neutre et non aligné. C'est pourquoi ma délégation parraîne le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie et nous espérons qu'il sera adopté à une majorité plus large encore que par le passé.

Enfin, le Népal voudrait exprimer officiellement sa reconnaissance au Royaume de Thaïlande qui a porté si admirablement le fardeau imposé par la présence de plus de 260 000 Kampuchéens qui ont cherché refuge sur son territoire. De même, je voudrais dire toute notre reconnaissance à toutes les organisations humanitaires et de secours internationales, y compris celles qui opèrent sous les auspices des Nations Unies, pour leur aide généreuse à une cause humanitaire prioritaire.

M. ESZTERGALYOS (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : La délégation hongroise a demandé à participer aux discussions sur le point de l'ordre du jour dont est saisie l'Assemblée plénière afin de dire qu'elle souhaite sincèrement que la tension diminue dans la région de l'Asie du Sud-Est. Pour nous, la situation au Kampuchea se situe dans un contexte beaucoup plus large que ne le laisse entendre le titre de ce point. Il est indéniable qu'il existe une étroite corrélation entre, d'une part, la recherche d'un règlement pacifique de la question du Kampuchea et, d'autre part, le renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Aucune de ces deux questions ne peut être réglée séparément. Avant de commenter la récente évolution de la recherche d'un règlement durable des questions en suspens, je voudrais, aux fins du procès-verbal, expliquer notre position en termes généraux.

M. Esztergalyos (Hongrie)

La République populaire de Hongrie s'efforce d'avoir des relations mutuellement avantageuses avec les pays de l'Asie du Sud-Est, indépendamment de leurs systèmes économiques et sociaux. Par conséquent, elle ne saurait rester indifférente à l'évolution de la situation dans la région. Nous sommes profondément convaincus que le moment est venu d'envisager des négociations sérieuses et constructives sur toutes les questions qui opposent encore les parties intéressées.

La Hongrie souhaite vraiment un renforcement de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est. A cet égard, nous ne pouvons manquer d'apporter notre appui aux propositions faites par les pays de l'Indochine et aux initiatives prises par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) qui pourraient favoriser l'entente et la réconciliation entre les peuples de la région.

La délégation hongroise partage entièrement l'opinion exprimée au cours du débat selon laquelle, au cours des derniers mois, il y a eu véritablement une évolution dans la recherche d'une solution politique à la question du Kampuchea.

M. Esztergalyos (Hongrie)

Nous nous en félicitons d'autant plus qu'elles ont une répercussion directe sur la paix et la stabilité de la région dans son ensemble.

Nous pensons à trois éléments en particulier. Le 27 août 1987, le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea a présenté une politique de réconciliation, déclarant sans équivoque qu'il était disposé à rencontrer d'autres groupes de Khmers et leurs dirigeants, à l'exception de Pol Pot coupable de génocide et de ses proches associés, afin de mener des discussions portant sur la réconciliation nationale. Nous partageons le point de vue qu'il s'agit là d'une politique fondamentale à long terme, visant à unir tous les Kampuchéens en établissant un Kampuchea indépendant, épris de paix et non aligné.

Un autre événement important a eu lieu à la fin de juillet, lorsque le Viet Nam et l'Indonésie, s'efforçant d'avoir un dialogue fructueux, arrivèrent à un accord à la réunion de leurs ministres des affaires étrangères à Hanoi. Nous nous félicitons de la proposition de l'Indonésie d'organiser un "cocktail" étant entendu qu'il s'agirait d'une réunion officielle des deux parties du Kampuchea sur une base d'égalité. Cet accord atteint à Hanoi mérite notre plus grande attention et notre soutien.

Le troisième grand événement s'est produit il y a à peine quelques jours, quand, le 8 octobre, le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea a présenté dans sa déclaration de nouvelles propositions de longue portée en vue d'une solution politique du problème kampuchéen. Nous nous félicitons de ces propositions et les appuyons. Selon nous, la déclaration du 8 octobre devrait être attentivement examinée par l'Assemblée générale.

Ma délégation est convaincue que les Nations Unies, au lieu de répéter leurs erreurs passées, devraient promouvoir leurs efforts en vue d'un règlement politique de la question du Kampuchea. Ce faisant, notre organisation serait à la hauteur des dispositions de sa charte, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que le développement de relations amicales entre les nations, fondé sur le respect des principes d'égalité et d'autodétermination des peuples.

Malheureusement, le projet de résolution A/42/L.1 dont nous sommes saisis n'apporte pas de contribution aux efforts entrepris à l'heure actuelle pour rechercher la solution de la question du Kampuchea, et c'est pourquoi ma délégation votera contre ce projet.

Pour résumer notre position sur le point en discussion, nous voulons réitérer ce qui suit. La République populaire de Hongrie appuie tous les efforts tendant à

M. Esztergalyos (Hongrie)

réduire véritablement la tension dans la région de l'Asie du Sud-Est. La question du Kampuchea ne peut être résolue que sur la base d'un respect total du droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination. Le règlement de cette question devrait être obtenu par des moyens politiques et avec la participation de tous les Etats intéressés, compte tenu des réalités existant dans la région.

Quant à nous, nous sommes plus que disposés à contribuer à ce processus.

M. YUSOF (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Pendant huit années consécutives, les Nations Unies ont discuté de cette question. Depuis 1979, chaque année la communauté mondiale demande instamment au Viet Nam de se retirer du Kampuchea et de laisser le peuple de ce pays décider de sa propre destinée et vivre en paix et en harmonie avec ses voisins, à l'abri de toute forme d'ingérence étrangère. Cet appel universel est juste et raisonnable. Il est totalement conforme à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies. Ma délégation s'associe pleinement aux décisions des Nations Unies à ce sujet.

Le mépris du Viet Nam à l'égard des décisions des Nations Unies nous oblige une fois de plus à examiner la situation au Kampuchea.

Pendant toute l'année 1976, on a assisté à des conflits armés dans les régions frontalières entre le Viet Nam et le Kampuchea, chaque partie en rendant l'autre responsable. Au cours de l'automne de cette année, le cinquième Congrès du Parti communiste du Viet Nam a adopté une résolution appelant à la solidarité avec le peuple du Kampuchea afin de préserver la sécurité et le développement de la révolution socialiste que l'on considère comme une nécessité stratégique au Viet Nam". Il s'agit là d'une décision marquante, d'une déclaration qui en dit long sur les intentions du Viet Nam envers le Cambodge en particulier, et la région du Sud-Est asiatique en général.

Deux ans plus tard, en automne 1978, des soldats vietnamiens ont envahi le Cambodge, pays dont la population déracinée vivait déjà dans la souffrance. Cette invasion fut d'abord présentée comme une action punitive contre un Kampuchea démocratique égaré, mais sur la toile de fond de la résolution du Congrès, c'était une mince excuse, une excuse qui n'est pas conforme à la Charte des Nations Unies. On l'a qualifiée depuis d'acte de légitime défense, excuse qui, à première vue, semble conforme à la lettre, mais non à l'esprit de la Charte. Mais s'agissait-il d'autodéfense quand les forces d'invasion ont amené et installé un régime fantoche à Phnom Penh et repoussé le gouvernement légitime jusqu'aux frontières du Cambodge? En mettant en place ce régime fantoche, toute profession de bonnes intentions devenait nulle. Les lois du Cambodge ont été modifiées par ce régime

M. Yusof (Malaisie)

pour donner un semblant de légitimité à son occupation et à tout ce qu'il a fait au cours de ces quelques dernières années. Grâce à lui, on a également fait naître le doute et le soupçon dans l'esprit des peuples de la région.

Depuis 1979, la situation au Cambodge est caractérisée par les faits suivants : les frontières entre le Viet Nam et le Cambodge ont été changées conformément à ce que souhaitait le Viet Nam avant l'occupation; des milliers de Vietnamiens ont pénétré au Cambodge pour s'installer dans ce pays; des milliers de Cambodgiens ont été déplacés et se sont réfugiés en terre étrangère ou dans les zones frontalières, dans le dénuement et sans avenir; les richesses et le trésor du Cambodge ont diminué; une force d'occupation de quelque 150 000 soldats vietnamiens soutient un gouvernement fantoche à Phnom Penh. Tout cela a été fait au nom de la sécurité et du développement vietnamiens.

D'autre part, le Kampuchea démocratique s'est transformé en un gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique avec le Prince Sihanouk pour président. Ce gouvernement est reconnu par les Nations Unies et s'est engagé à appuyer sans réserve l'Organisation.

L'occupation du Cambodge a fait perdre toute confiance dans le Viet Nam. La cause de la paix dans l'ensemble de la région et les espoirs de coexistence et de coopération pacifique sont menacés et compromis. Les perspectives de stabilité et de prospérité à long terme sur la base d'une zone de paix, de liberté et de neutralité ont été sévèrement ébranlées. La situation qui prévaut au Cambodge aujourd'hui a suscité à nouveau des rivalités entre les grandes puissances en Asie du Sud-Est. Plus elle se prolonge, plus grand est le danger des Etats de la région de devenir de simples pions dans cette rivalité, et c'est ce qui pourrait arriver au Viet Nam.

Il faut rappeler au Viet Nam qu'il ne doit pas ignorer les conséquences de ses actes. Le peuple vietnamien aspire à l'unité et au développement. Lui aussi veut la paix et l'hégémonie en Indochine et en Asie du Sud-Est.

M. Yusof (Malaisie)

Le Viet Nam a dit à plusieurs reprises qu'il retirerait ses troupes du Cambodge d'ici à 1990. A chaque occasion, il a fait beaucoup de promesses, mais en a tenu peu. Les prétendus retraits n'étaient, en réalité, que des rotations de troupes, souvent suivies par une augmentation en hommes et en matériel. Il vaut de noter que ces annonces de retrait ont chaque fois été faites à un moment opportun pour faire plus d'effet comme, par exemple, à la veille de ce débat.

Récemment, certains pays, dont le mien, ont été invités par le Viet Nam pour être témoins d'un autre prétendu retrait partiel. Je voudrais déclarer catégoriquement ici que la Malaisie est prête à appuyer et disposée à observer un retrait authentique de troupes vietnamiennes dans le contexte d'un règlement politique global du problème du Kampuchea. Cependant, le Viet Nam n'a pas réussi à nous convaincre que ce retrait proposé vise à servir cet objectif. Il est regrettable que le Viet Nam traite, une fois de plus, le principe crucial de l'autodétermination aussi à la légère.

Nous ne pouvons donc pas participer, en toute honnêteté, à l'opération envisagée. Nous renouvelons en même temps notre appel au Viet Nam pour qu'il commence un véritable retrait de ses troupes dans le cadre d'un règlement politique du problème du Kampuchea. Mon pays est disposé à observer cette opération avec d'autres témoins, y compris les Nations Unies. Il serait bon que ce retrait ait lieu sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Cela donnerait toute crédibilité à cette initiative et serait en même temps conforme aux objectifs de la Déclaration de Kuala Lumpur sur l'établissement d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est. C'est au Viet Nam de prouver qu'il a véritablement l'intention de respecter les principes de coexistence pacifique et de coopération régionale. Nous nous féliciterions de son changement d'attitude à cet égard, qui serait conforme à la tendance mondiale actuelle, dont M. Nguyen Nien a parlé dans sa déclaration d'hier.

Le Viet Nam s'est également livré à un démarchage intensif pour qu'on appuie l'idée d'une réconciliation nationale au Cambodge en procédant à des pourparlers entre toutes les parties concernées. Toutefois, la proposition vietnamienne comporte un grave défaut qui lui enlève toute crédibilité. Pourquoi exiger, en effet, que cette réconciliation nationale soit fondée sur le régime installé par la force à Phnom Penh? Le Viet Nam a reproché à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et aux Membres de notre organisation d'appuyer la réconciliation nationale sur la base du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique

M. Yusof (Malaisie)

légitime et internationalement reconnu, avec la participation des autorités de Phnom Penh. Nous pensons que la réconciliation nationale doit être laissée au libre choix des Cambodgiens, qui ne pourront l'exercer que si le Kampuchea est débarrassé de la présence dominatrice et contraignante des forces vietnamiennes.

La Malaisie a dit au début de ce débat en 1979 que l'occupation du Cambodge par les forces vietnamiennes menace la stabilité de l'Asie du Sud-Est, en général, et la sécurité de notre pays, en particulier. Voilà pourquoi nous insistons sur une solution durable de ce problème sous tous ses aspects. Or, pour être durable, cette solution, idéalement, devrait intervenir sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. En effet, nous aurions des doutes sur une solution qui ne serait pas conforme à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies, car c'est à notre organisation, en fin de compte, que nous avons confié la sauvegarde de notre intégrité nationale et de notre sécurité. Le Viet Nam a contracté un engagement semblable, comme les autres petits pays du monde, lorsqu'il est devenu Membre des Nations Unies en 1976. Le respect de la Charte par tous les petits pays est leur meilleure garantie de sécurité nationale et de développement. Si nous nous en écartons, comme l'a fait le Viet Nam au Cambodge, l'établissement de la coexistence pacifique et le règlement des problèmes du monde par les Nations Unies seront plus difficiles.

Ma délégation prie donc instamment le Viet Nam d'examiner sérieusement, une fois de plus, la situation dans notre région et de décider en toute honnêteté si le moment est venu de faire la paix avec le Cambodge et avec ses proches voisins afin de ne pas les entraîner dans une aventure malencontreuse au Cambodge. Si la réponse est positive, la voie est claire. Le Viet Nam devrait simultanément rechercher le dialogue avec le peuple cambodgien et commencer de se retirer de ce pays, ce qui serait tout à son honneur. La réunion officieuse ("cocktail party") proposée par l'interlocuteur de l'ANASE offre la possibilité de développer ce dialogue autour du rôle central que joue S. A. R. le Prince Norodom Sihanouk. Nous voudrions que le Viet Nam pense très sérieusement à cette proposition, en examine tous les aspects et s'abstienne de placer des obstacles sur cette voie.

Les membres de l'ANASE pensent, comme tous les peuples du monde, que la paix est indivisible. Il en est de même de la paix en Asie du Sud-Est. S'il y a rupture de la paix au Cambodge à cause du Viet Nam, il y a rupture de la paix pour tous. Si la paix est rétablie dans ce pays, la paix régnera dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Mais la paix ne sera durable et propice au développement, comme

M. Yusof (Malaisie)

l'a envisagé le Congrès du Viet Nam en 1976, que si elle est établie avec le libre assentiment de tous les peuples de notre région, en particulier celui du Cambodge. Il n'y a pas de moyen plus honorable de parvenir à cette fin que celui énoncé dans la Charte des Nations Unies.

C'est dans ce même esprit que ma délégation s'est félicitée des efforts tentés par le Secrétaire général et par son Représentant spécial, M. Rafeuddin Ahmed, pour trouver les moyens de parvenir à une solution politique du problème du Cambodge. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé (A/42/608). Nous exprimons toute notre gratitude à M. Leopold Gratz, de l'Autriche, pour le rôle marquant qu'il a joué en sa qualité de Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea. Mais nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Ambassadeur Massamba Sarré, du Sénégal, qui, en sa qualité de président du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea, s'est rendu dans presque tous les coins du monde en tant que messenger de la paix pour attirer l'attention de tous les peuples et gouvernements épris de paix sur la résolution des Nations Unies sur le Cambodge. Tous ces efforts n'ont qu'un seul but : trouver un règlement politique au problème du Kampuchea.

C'est ce même message que nous adressons aujourd'hui aux gouvernements et aux peuples du monde, sous forme du projet de résolution A/42/L.1, que ma délégation est fière de coparrainer. Nous demandons aux Etats Membres, notamment à ceux qui se sont maintenant rendu compte que la situation a changé et que notre organisation mondiale doit avoir plus que son mot à dire dans la solution des conflits internationaux, d'appuyer ce projet de résolution. C'est le seul moyen de permettre au peuple du Cambodge d'exercer ses droits fondamentaux et de jouer son rôle en Asie du Sud-Est et dans notre famille des nations.

M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : L'Union soviétique préconise la recherche active des moyens de régler les questions litigieuses liées au Kampuchea et la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est. Nous voulons voir s'instaurer la paix, la confiance et l'entente mutuelles, ainsi que des relations de bon voisinage entre tous les Etats de l'Asie du Sud-Est, région qui joue un rôle sans cesse croissant sur la scène internationale. Il est de l'intérêt de tous les peuples et de tous les Etats de la région de voir ce problème résolu, ce qui permettrait aussi de renforcer la paix et la sécurité dans toute la région de l'Asie et du Pacifique.

M. Belonogov (URSS)

Notre position sur les problèmes de l'Asie du Sud-Est se fonde aussi sur l'idée que la tension, les menaces et les inquiétudes ne peuvent être éliminées que par des efforts conjoints. Ces derniers temps, le Gouvernement soviétique a eu de nombreuses rencontres utiles avec les représentants de pays de la région de l'Asie et du Pacifique, y compris des pays de l'Asie du Sud-Est.

M. Belonogov (URSS)

L'Union soviétique estime qu'il n'y a pas dans cette région de problèmes qui ne puissent être résolus par des moyens politiques à la table des négociations en se fondant sur les principes de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du respect mutuel pour les intérêts légitimes les uns des autres.

Nous en sommes profondément convaincus : ce qui est crucial pour la paix et la stabilité dans la région est de poursuivre et d'intensifier les efforts constructifs pour élaborer une solution politique mutuellement acceptable aux problèmes concernant le Kampuchea. Les pays intéressés, situés hors de la région, pourraient contribuer à la recherche d'une solution politique.

Ce n'est pas un secret, et le débat actuel à l'Assemblée générale le confirme, que pour évaluer la situation en Asie du Sud-Est, il existe différents points de vue. Néanmoins, cela ne signifie absolument pas que la situation actuelle se trouve dans une impasse et qu'il ne soit pas possible de régler le conflit kampuchéen. Nous estimons que les Etats d'Indochine et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont leurs propres traditions, de l'expérience et une sagesse politique, qui devraient leur permettre de trouver des solutions aux problèmes liés au Kampuchea, dans l'intérêt de son peuple qui, on le sait, a enduré de terribles souffrances dans le passé.

Il est important de voir la situation telle qu'elle se présente réellement. La République populaire du Kampuchea est une réalité politique du monde actuel. Depuis près de neuf ans qu'elle existe, elle s'est relevée de ses ruines. Il serait inconcevable de renvoyer le Kampuchea à son passé tragique.

Un règlement rapide de la situation autour du Kampuchea permettrait d'assainir l'atmosphère en Asie du Sud-Est. --

L'Union soviétique estime que la base d'un tel règlement est contenue dans les documents de politique étrangère bien connus du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea. La partie soviétique partage et appuie l'approche relative à cette question des trois pays d'Indochine. Les initiatives pacifiques des pays d'Indochine méritent l'attention la plus approfondie de tous ceux qui sont véritablement intéressés par l'élimination du conflit régional en Asie du Sud-Est.

Ces initiatives et certaines des propositions avancées par les pays de l'ANASE, aussi bien que les idées exprimées à différentes époques par les autres Etats, peuvent à notre avis, constituer une bonne base à l'intensification de la recherche d'une solution à la situation actuelle. Il est important, en partant d'une nouvelle réflexion politique, d'examiner ces propositions, de rejeter celles

M. Belonogov (URSS)

qui sont inacceptables après examen, ou celles qui ne peuvent mener qu'au rétablissement de l'ancien régime au Kampuchea. L'Union soviétique appuiera toute initiative positive qui permettra de créer un nouveau climat politique dans la région. La communauté internationale est en droit d'attendre que le bon sens et la volonté politique triomphent de l'affrontement.

A notre avis, il existe à l'heure actuelle, des perspectives favorables pour progresser vers un règlement au problème kampuchéen. Cette conclusion est fondée sur le fait qu'en Asie du Sud-Est, la tendance au dialogue visant à résoudre les différends se précise de plus en plus. Y contribue aussi la conscience accrue du fait que le problème kampuchéen ne peut être réglé que par des moyens politiques, en tenant compte des intérêts de toutes les parties intéressées et des réalités de la région. L'on reconnaît largement le droit au peuple kampuchéen à l'indépendance et à la souveraineté, et son droit à gérer ses propres affaires sans ingérence extérieure. La conviction que ceux qui sont coupables de génocide n'ont pas leur place dans le processus de règlement de la situation kampuchéenne, s'accroît et se renforce.

L'évolution de la situation en Asie du Sud-Est a permis au Secrétaire général dans son rapport sur les travaux de l'Organisation, de noter certains mouvements qui, espère-t-il, se développeront dans la bonne direction. Nous partageons entièrement ce point de vue et nous pensons, comme le Secrétaire général, qu'en Asie du Sud-Est, il y a des possibilités pour renforcer la paix.

Au cours des cinq dernières années, quelques troupes vietnamiennes ont été retirées du Kampuchea. Cette année, ainsi qu'il a été annoncé, aura lieu un nouveau retrait et pour la première fois, les observateurs étrangers seront invités à y assister. Une date concrète pour terminer le retrait complet des forces vietnamiennes a été établie, l'année 1990, et nous sommes convaincus qu'elle sera respectée. Il est important de comprendre que le retrait des troupes n'est pas une condition préalable aux négociations mais un élément intégral de la solution au problème.

L'indice principal d'une possibilité de règlement au problème kampuchéen est, à notre avis, le fait que l'idée d'une conciliation nationale et de l'union de toutes les forces patriotiques du Kampuchea gagne du terrain. Comme on le sait, en août dernier, le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea, se fondant sur la bonne volonté et un noble sens des responsabilités à l'égard du sort du pays et du peuple kampuchéens, a annoncé une politique de réconciliation nationale. Le

M. Belonogov (URSS)

Gouvernement s'est déclaré prêt à des rencontres visant à discuter les moyens d'une réconciliation nationale au Kampuchea avec les groupes Khmers d'opposition et leurs dirigeants, à l'exclusion, bien sûr, de Pol Pot et de certains de ses partisans les plus proches, qui se sont rendus coupables de crimes contre leur propre peuple.

La déclaration d'un règlement politique du problème kampuchéen, qui a été faite à Phnom Penh le 8 octobre de cette année, souligne encore l'approche constructive adoptée par la République populaire du Kampuchea afin de créer les conditions nécessaires pouvant conduire à la réconciliation nationale dans ce pays. Cette déclaration donne un aperçu des moyens concrets qui permettraient d'arriver à un Kampuchea pacifique, indépendant, démocratique, neutre et non aligné qui maintiendrait des relations amicales avec tous ses voisins.

L'Union soviétique est solidaire de l'orientation adoptée par le Gouvernement de la République démocratique du Kampuchea qui, si elle était suivie, pourrait satisfaire les intérêts vitaux du peuple kampuchéen et honorer leurs droits de déterminer leur propre destin. Nous sommes profondément convaincus que l'application de ce programme, y compris la proposition visant à résoudre le problème des réfugiés kampuchéens, avec la participation des organisations internationales et autres parties intéressées, créera des conditions favorables à un règlement politique du problème kampuchéen et la normalisation de la situation le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande.

M. Belonogov (URSS)

Bien entendu, les problèmes internes du Kampuchea doivent être résolus par les Kampuchéens eux-mêmes, ce qui suppose la nécessité du dialogue entre les parties khmères en conflit. C'est dans cet esprit que la délégation soviétique considère comme positif l'accord obtenu en juillet dernier entre les Ministres des affaires étrangères du Viet Nam et de l'Indonésie sur la tenue d'une rencontre officieuse entre les représentants de la République populaire du Kampuchea et les groupes d'opposition kampuchéens. A l'étape suivante, d'autres parties intéressées, y compris le Viet Nam, pourraient prendre part à ces rencontres. C'est un bon exemple de solution de compromis mutuellement acceptable. Si cet accord rencontrait la compréhension nécessaire de la part des Etats impliqués dans le conflit, il pourrait être un pas pratique dans la voie de la réconciliation nationale et du règlement politique du Kampuchea.

Le 28 septembre dernier, le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea a publié une déclaration dans laquelle il s'est félicité de l'initiative du Prince Samdech Norodom Sihanouk d'organiser une rencontre entre les différentes parties kampuchéennes et a indiqué qu'il était disposé à y participer. C'est une autre manifestation concrète d'une approche véritablement large et de respect pour la position de l'autre partie. La communauté internationale, à notre avis, doit appuyer la tenue de cette rencontre entre tous les participants sur un pied d'égalité et sans conditions préalables. Nous nous félicitons des efforts constructifs des pays intéressés ainsi que du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de son représentant spécial pour promouvoir le dialogue et la recherche d'une solution politique aux problèmes de l'Asie du Sud-Est. Il est important d'encourager l'appui toujours croissant à un tel règlement et d'aider à trouver des solutions de compromis au lieu de jouer le jeu de ceux qui s'efforcent d'imposer à l'Assemblée générale des polémiques stériles. Les progrès remarquables dans la situation autour du Kampuchea exigent de nous tous une approche attentive et le rejet d'actes qui pourraient freiner ou interrompre le mouvement vers la réconciliation nationale au Kampuchea.

Nous devrions favoriser les premiers signes d'espoir d'une nouvelle pensée politique dans la région et faire en sorte qu'ils soient plus marquants. Aujourd'hui, l'évolution de la situation au Kampuchea est telle qu'il est indispensable de consolider et de donner un nouvel élan à tout ce qui est récemment apparu comme positif.

Voilà sur quoi il faudrait concentrer les efforts déployés pour rapprocher les parties. Le mouvement vers une solution mutuellement acceptable doit être, à notre

M. Belonogov (URSS)

avis, bilatéral et ne doit pas nuire aux intérêts d'une partie quelconque. La compréhension mutuelle et non la confrontation, la confiance et non la suspicion, le respect de l'avis de l'autre et non les accusations, voilà la seule façon de trouver une solution à la situation compliquée existant autour du Kampuchea. Nous estimons que c'est dans cette direction que doivent se porter les efforts de la communauté internationale.

L'Union soviétique, quant à elle, comme cela a déjà été indiqué au plus haut niveau, est disposée à offrir le meilleur appui à cet effort d'instauration d'un dialogue constructif. L'URSS confirme qu'elle est disposée à prendre part, avec les autres membres permanents du Conseil de sécurité, à la garantie des accords qui pourraient être conclus dans l'avenir sur le problème du Kampuchea.

M. ZAPOTOCKY (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : La Tchécoslovaquie appuie les efforts de l'Organisation des Nations Unies, de ses organes compétents, et tout particulièrement du Secrétaire général pour régler les conflits internationaux et les situations conflictuelles par des moyens conformes à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies.

Parlant au débat général à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, nous avons évoqué avec reconnaissance les efforts déployés par le Secrétaire général pour mettre fin à la guerre insensée entre l'Iran et l'Iraq. Nous avons exprimé notre gratitude pour les efforts déployés par les Nations Unies et le Secrétaire général en vue de trouver une solution au problème de Chypre ainsi que pour les mesures prises afin de hâter le processus de réconciliation nationale en Afghanistan.

Bien sûr, nous serions également heureux de toute mesure prise par l'Organisation qui pourrait contribuer à la réconciliation nationale en République populaire du Kampuchea. Les mesures prises par le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea pour renforcer l'unité nationale du pays répondent également aux intérêts du renforcement de la paix dans cette région. Il n'est donc pas surprenant qu'ils aient reçu l'appui non seulement du peuple kampuchéen mais également des Etats voisins. La Tchécoslovaquie, dans son intervention au débat général de cette session de l'Assemblée générale, a déclaré :

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

"Nous nous félicitons que l'idée d'un accord national gagne du terrain également au Kampuchea. Nous appuyons sans réserve la récente déclaration du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea qui ouvre la voie, de façon réaliste, à une véritable réconciliation et qui ne devrait donc pas rester sans réponse." (A/42/PV.28, p. 63)

Malheureusement, l'inscription du point "Situation au Kampuchea" à l'ordre du jour de l'Assemblée générale n'a rien à voir avec cela. L'Assemblée générale est saisie d'un projet de résolution qui ne tient compte ni de la déclaration du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea, ni des dernières mesures constructives prises pour donner effet à la proposition de réconciliation nationale au Kampuchea. Nous sommes convaincus que tous dans cette salle reconnaissent qu'il ne peut y avoir de tentative sérieuse de résoudre cette question sans la participation des représentants du Gouvernement légitime de la République populaire du Kampuchea, qui a déjà beaucoup fait pour surmonter les problèmes tragiques hérités du passé et qui sont donc d'une acceptation bien méritée de son autorité.

Il a été mis fin aux actes de génocide et aux tentatives d'élimination de l'intelligentsia nationale. Le réseau d'écoles et d'hôpitaux a été restauré, les monuments de la culture nationale, y compris les pagodes bouddhiques, sont maintenant respectés et préservés.

Il y a eu un développement de l'agriculture, qui a permis d'éliminer le taux élevé de mortalité causé par la malnutrition.

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

De grands progrès ont été réalisés dans le domaine de la reforestation et des cultures. Un quart des Kampuchéens sont maintenant scolarisés et on a rouvert des établissements d'enseignement supérieur, où étudient actuellement 2 500 élèves. Le personnel médical a doublé depuis 1979. Le nombre des médecins s'est multiplié par huit. Une constitution a été adoptée et les organes exécutifs de l'Etat fonctionnent avec succès, centralement et localement. Il faut rendre justice à tout ce qu'a fait le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea à cet égard et s'en féliciter.

Les mêmes objectifs se retrouvent dans les propositions faites par le Gouvernement du Kampuchea pour réaliser la réconciliation nationale. Ils méritent d'être appuyés pleinement par l'Assemblée générale. C'est sur eux que se fonde notre position sur ce point de l'ordre du jour.

A ce propos, nous considérons que son inclusion est une tentative faite pour saper les mesures prises par le Gouvernement légitime de la République populaire du Kampuchea et de ses alliés. C'est pourquoi, avec les autres pays de la communauté socialiste, nous avons clairement exposé notre position au sujet des pouvoirs de la délégation du prétendu Kampuchea démocratique. Nous sommes convaincus que les auteurs du document A/42/616 ne font preuve d'aucun réalisme politique et ne manifestent pas un intérêt véritable à la réconciliation nationale au Kampuchea lorsqu'ils s'efforcent de poser des conditions préalables à la réconciliation nationale. Au contraire, c'est en flagrante contradiction avec les propositions faites par le Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une solution véritable, qui recueille l'appui des auteurs des documents A/42/622 et A/42/626.

Le Gouvernement de la Tchécoslovaquie apprécie à leur juste valeur les efforts entrepris par le Secrétaire général des Nations Unies pour résoudre les problèmes politiques et humanitaires qui ont surgi au Kampuchea et sont exploités par suite de la tension créée artificiellement de l'étranger. A notre avis, les efforts du Secrétaire général ne pourront être couronnés de succès que si toutes les parties demeurent fidèles au principe de l'autodétermination de la République populaire du Kampuchea. Un appui matériel et politique à des forces armées illégales, et l'examen de la situation politique qui résulte de l'absence de représentants légitimes d'Etats ne peuvent être conformes à l'esprit de la Charte des Nations Unies ni nous rapprocher d'un règlement véritable.

Si une telle situation persiste, elle constituera un danger, même avec les meilleures intentions du monde, car l'aide humanitaire pourrait fort bien être

M. Zapotocky (Tchécoslovaquie)

utilisée sans scrupules par des particuliers et par les forces réactionnaires. La perpétuation délibérée d'une telle situation n'est rien d'autre qu'un gaspillage inutile des ressources des Nations Unies.

Où allons-nous si à l'Assemblée générale des Nations Unies, où devraient régner la raison et l'harmonie, ce sont l'irrationalité et l'affrontement qui prévalent lorsque l'on examine ce point de l'ordre du jour? Cela ne contribue pas à améliorer la situation au Kampuchea, pas plus que cela ne crée un climat propice à des résultats positifs. Nous estimons qu'il serait plus efficace de supprimer ce point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et d'utiliser les ressources ainsi économisées pour permettre au Secrétaire général des Nations Unies et à l'Assemblée générale de trouver une véritable solution à ce problème.

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Tout d'abord, au nom du Gouvernement du Japon, je voudrais exprimer notre reconnaissance au Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, M. Gratz, au Président du Comité spécial, l'Ambassadeur Massamba Sarré, et aux autres membres du Bureau du Comité spécial des efforts qu'ils ont faits pour promouvoir un processus de négociation en vue d'un règlement politique global du problème kampuchéen. Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général, S. E. M. Pérez de Cuéllar, à son représentant spécial, M. Rafeuddin Ahmed, et à leur personnel, qui ont travaillé sans relâche l'an passé pour parvenir à une solution pacifique de ce problème international urgent. Nous leur en sommes profondément reconnaissants. Le Japon espère vivement qu'ils persévéreront dans leurs efforts et les assure de son plein appui.

La situation déplorable au Kampuchea dure depuis presque neuf ans. Si les Vietnamiens continuent d'occuper le pays, des nouvelles récentes indiquent toutefois qu'ils se heurtent à une ferme résistance de la part du peuple kampuchéen, ce qui prouve qu'une solution militaire au problème du Kampuchea n'est ni acceptable ni possible.

Il a été universellement reconnu aussi que le coeur du problème du Kampuchea est le déni au peuple kampuchéen de son droit à l'autodétermination à cause de l'intervention militaire étrangère. Dans sa déclaration devant l'Assemblée générale, le mois dernier, le Premier Ministre Nakasone a parlé de la question et a soutenu que toutes les forces militaires étrangères devaient être retirées du Kampuchea complètement et sans délai.

De vigoureux efforts diplomatiques ont récemment été entrepris pour trouver un moyen de sortir de l'impasse actuelle. Mon gouvernement a pris dûment note, en

M. Kikuchi (Japon)

particulier, de la proposition de réunion officieuse, dite "cocktail party", faite par le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, le Professeur Mochtar Kusumaatmadja, qui cherche à établir un dialogue entre les parties intéressées. Le Japon estime que cette proposition mérite d'être examinée sérieusement tout en maintenant, cela va sans dire, que la participation du Viet Nam à un tel dialogue est absolument essentielle. J'espère sincèrement que cet élan positif en vue d'un dialogue continuera et donnera des résultats concrets.

Le Japon, quant à lui, a activement pris part à des discussions avec les gouvernements intéressés, y compris le Gouvernement vietnamien et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, afin de créer un climat susceptible de mener à un règlement politique du problème du Kampuchea.

Nous pensons que cela fait partie des efforts du Japon pour jouer le rôle politique qui convient à sa position internationale, en particulier quant il s'agit de chercher à régler des différends et des conflits en Asie.

Comme l'a déclaré récemment le Premier Ministre Nakasone dans son discours à l'Université de Chulalongkorn à Bangkok, le Japon est décidé à continuer d'accorder son appui aux efforts de paix des pays de l'ANASE et à contribuer positivement à la promotion d'un dialogue entre les parties concernées, à un retrait rapide des forces vietnamiennes et à la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple du Kampuchea.

Axé sur l'avenir, le Japon croit que seul un Kampuchea libre, démocratique, pacifique, neutre et non aligné permettra d'instaurer une paix durable dans la région. Dans cet ordre d'idées, le Japon attache une importance particulière au rôle que pourrait jouer le Prince Norodom Sihanouk dans un règlement politique pour le rétablissement de la paix et la réunification de sa nation troublée.

M. Kikuchi (Japon)

Le Japon a pleinement conscience des souffrances endurées par près de 300 000 Kampuchéens réfugiés ou déplacés en Thaïlande, ainsi que par les milliers de Thaïlandais également affectés. Il n'ignore pas non plus que cette situation tragique impose un lourd fardeau au Gouvernement de la Thaïlande. La détermination courageuse de ce pays d'alléger les souffrances des réfugiés sur son territoire lui a acquis toute notre admiration et tout notre appui. Notre profonde reconnaissance va à tous ceux qui, avec un dévouement désintéressé, participent à des activités humanitaires d'aide aux réfugiés dans le cadre de l'Opération de secours des Nations Unies dans la zone frontalière, du Programme alimentaire mondial (PAM), du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Comité international de la Croix-Rouge et d'un certain nombre d'agences volontaires.

Dans son récent rapport, le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, a lancé un appel

"à la coopération de toutes les parties concernées pour donner un appui total et inconditionnel aux efforts tendant à créer un environnement humain et sûr à la population du Kampuchea installée dans la zone frontalière." (A/42/608, par. 16)

Mon gouvernement, pour sa part, a accordé une aide substantielle pour secourir les réfugiés et les personnes déplacées de même que les habitants des villages thaïlandais touchés par ce problème. Le Japon continuera, dans toute la mesure de ses moyens, à oeuvrer pour améliorer la situation. Le Japon souhaite demander à tous les autres pays qui le peuvent d'intensifier leur aide autant que possible.

Le Japon, comme il l'avait fait les années précédentes, s'est joint, une fois encore, aux pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique en se portant coauteur du projet de résolution A/42/L.1. Nous avons vu que, sur la base des initiatives récentes, il était possible de réaliser des progrès. Il est donc d'autant plus important que tous les Etats Membres qui respectent la paix et la justice internationales continuent à faire preuve d'une volonté résolue de parvenir à un règlement pacifique et global du problème du Kampuchea. Pour cette raison, nous prions instamment tous les Etats Membres de soutenir le projet de résolution.

M. OSMAN (Somalie) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation appuie fermement les efforts consentis par les Nations Unies pour promouvoir le rétablissement de l'indépendance et de l'unité nationale du Kampuchea. C'est l'une des grandes tragédies de notre temps que le peuple du Kampuchea, qui a déjà subi des souffrances inimaginables, connaisse encore les vicissitudes et les humiliations inhérentes à une occupation illégale et à un conflit armé persistant.

M. Osman (Somalie)

Autre grave sujet d'inquiétude pour les Etats Membres, nous apprenons que la puissance occupante a procédé à des modifications démographiques au Kampuchea. L'installation de gens d'origine vietnamienne et le déplacement de la population locale constitueraient sans aucun doute une violation grave du droit international et des droits de l'homme du peuple du Kampuchea.

L'état de conflit et de troubles endémiques qui persiste autour et à l'intérieur du Kampuchea depuis tant d'années est d'autant plus déplorable que les propositions raisonnables et équilibrées en vue d'un règlement pacifique des problèmes du pays et de la région ne manquent pas. La communauté mondiale s'est félicitée des initiatives diplomatiques prises par l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE) en vue d'apporter la paix et la stabilité dans leur région. Les résolutions adoptées sur le Kampuchea par les Nations Unies depuis huit ans et la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea offrent un cadre équitable et pratique pour négocier la solution globale et politique nécessaire. L'offre de services d'instauration et de maintien de la paix de l'Organisation mondiale constitue, à notre avis, un élément précieux de ce cadre.

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, sous la présidence du Prince Norodom Sihanouk, a reçu à juste titre un appui international fort large dans sa lutte contre les forces d'occupation étrangère. La Somalie est convaincue que la proposition en huit points présentée l'année dernière par le Gouvernement de coalition est une contribution très importante à la recherche de la réconciliation et de la paix, car elle représente un effort de la part des Kampuchéens pour résoudre leurs problèmes nationaux. Nous sommes particulièrement heureux que la proposition en huit points attribue à l'Organisation des Nations unies un rôle significatif dans le processus de paix et dans l'établissement d'un Kampuchea indépendant et uni. L'appui apporté à la proposition de l'ANASE lui donne encore plus de poids et nous espérons fermement qu'elle sera examinée attentivement par toutes les parties intéressées.

En joignant sa voix aux appels lancés en vue de la cessation des hostilités au Kampuchea, la Somalie est particulièrement sensible au sort des réfugiés kampuchéens en Thaïlande. Par notre expérience en matière d'afflux massifs de réfugiés, nous connaissons la situation tragique de ceux que les circonstances obligent à chercher refuge en dehors de leur pays; nous savons quels fardeaux économiques et autres cela représente pour le pays hôte et nous comprenons parfaitement que la solution des problèmes humanitaires dépend, en fin de compte, de l'obtention de solutions politiques.

M. Osman (Somalie)

Ma délégation s'associe pleinement à la demande adressée au système des Nations Unies et à la communauté des donateurs de continuer à fournir une aide humanitaire généreuse aux réfugiés kampuchéens, notamment ceux qui se trouvent le long de la frontière thaïlandaise. En même temps, nous soulignons qu'il est urgent et important de dégager une solution politique, étant donné la situation dangereuse qui règne dans la zone frontalière. Le bombardement de cette région par l'artillerie, la pose de mines et les attaques armées contre les camps de réfugiés doivent être universellement condamnés. Ces actes inhumains causent, de toute évidence, de grandes souffrances et empêchent les réfugiés kampuchéens d'exercer leur droit inaliénable de retourner chez eux en toute sécurité s'ils le désirent; ils sont en outre une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande.

M. Osman (Somalie)

Il n'est que trop clair que l'occupation illégale du Kampuchea par le Viet Nam et le conflit qui en résulte dans le pays et à ses frontières continuent de faire peser une grave menace sur la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et de mettre en danger la paix et la sécurité internationales. Les efforts tentés pour établir la paix dans la région doivent être poursuivis avec une vigueur et une détermination renouvelées. A cet égard, la Somalie espère que le Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea sera fermement épaulé dans sa tâche de promotion des buts et principes établis par cette conférence. Nous sommes également convaincus que les précieuses initiatives diplomatiques du Secrétaire général des Nations Unies destinées à réduire les divergences sur les éléments d'un règlement politique bénéficieront dans l'avenir de la coopération de toutes les parties intéressées. Nous observons qu'à l'heure actuelle, il y a des signes d'amélioration du climat propice à la paix. Nous espérons que cela traduit une volonté véritable de parvenir à une juste solution d'ensemble. Il faut néanmoins souligner que le règlement, pour être équitable et durable, exige le retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea, afin que le peuple de ce pays puisse exercer son droit à l'autodétermination sans ingérence extérieure. En outre, l'indépendance, l'intégrité territoriale, la neutralité et le statut de pays non aligné du Kampuchea doivent être restaurés et préservés. Ma délégation s'associera à la grande majorité des Etats pour demander l'application de ces dispositions essentielles des résolutions de l'Assemblée générale relatives au Kampuchea.

Nous espérons que ces objectifs politiques pourront être rapidement atteints afin que le Kampuchea et les autres Etats de la région puissent consacrer toute leur attention aux tâches de la reconstruction et du développement. L'Organisation des Nations Unies s'est engagée à les soutenir dans ces tâches et dans la création d'une zone de neutralité, de liberté et de paix à laquelle ils aspirent. La Somalie estime que ces engagements doivent être réaffirmés et des mesures pratiques prises afin d'en préparer l'exécution.

En conclusion, je voudrais souligner que dans le cas du Kampuchea, comme dans d'autres régions troublées du monde, on pourra dégager une solution d'ensemble juste et durable si tous les Etats adhèrent strictement aux principes de la Charte des Nations Unies, notamment les principes relatifs au respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, à la non-intervention et à la non-ingérence dans les affaires des Etats, au non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et au règlement pacifique des différends.

M. TILLET (Belize) (interprétation de l'anglais) : C'est avec une très grande tristesse que j'aborde aujourd'hui cette question. Tristesse parce que beaucoup de nos amis meurent. Tristesse parce qu'une grande culture est détruite. Tristesse parce que l'un des Membres de l'Organisation viole notre Charte. Tristesse enfin parce qu'un petit pays non aligné, qui a été libéré après des années de lutte violente, s'acharne sur un pays encore plus petit pour le coloniser et l'asservir.

Quel gâchis! Le peuple vietnamien doit être fatigué de la guerre. Il a donné ses fils et ses filles pour défendre la patrie. Maintenant que leur patrie connaît la sécurité, que peuvent bien vouloir maintenant les dirigeants du Viet Nam? Devons-nous croire que le peuple du Viet Nam n'est pas heureux s'il ne mène pas la guerre? Je ne peux le croire, et tout cela rend l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique totalement inacceptable.

Ici, aux Nations Unies, nous venons tout juste de clore la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement. Je me demande ce que le peuple du Viet Nam ressentirait et à quoi ressemblerait la déclaration du Viet Nam à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale si, d'ici à la fin de l'année, ce pays retirait toutes ses troupes du Cambodge et consacrait son budget militaire aux fins du développement du peuple et de la nation.

Ce que je vois, moi, c'est plus de 100 000 hommes et femmes jeunes qui repartent dans leur pays où ils sont accueillis à bras ouverts; des couples qui sont réunis; des pères et des mères qui retrouvent leurs enfants; des enfants qui ont enfin leur papa à la maison. Je vois la crainte et l'inquiétude sur le visage des mères vietnamiennes se transformer en sourire et en expression de bonheur et les jeunes danser de joie dans les rues de Hanoi comme dans les autres villes et villages, heureux de pouvoir vivre en paix. Le budget militaire étant alors consacré à des programmes de développement civil, je vois les malades recevoir les soins dont ils ont besoin, les affamés manger à leur faim et un peuple et une nation héroïques renaître des cendres de la guerre pour apparaître aux yeux du monde comme la vitrine de la relation entre le désarmement et le développement.

Mais ce n'est qu'un rêve. Ce sont les dirigeants du Viet Nam qui peuvent faire de ce rêve une réalité. Le peuple vietnamien, la communauté internationale et l'histoire elle-même leur rendront alors hommage pour avoir choisi cette voie.

M. Tillet (Belize)

La délégation du Belize lance un appel au Viet Nam pour qu'il tienne compte des paroles d'Isaïe qui sont inscrites sur le mur du square Ralph Bunch, de l'autre côté de la rue, en face de la salle de l'Assemblée générale. Isaïe a dit : "... Alors ils forgeront de leurs épées des noyaux, et de leurs lances, des serpes : une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et on n'apprendra plus la guerre". (La Sainte Bible, Isaïe, 2-4)

Il est essentiel et urgent que le Sud-Est asiatique connaisse la paix si l'on veut que l'héritage historique et culturel de la région ait une chance de rayonner et de se développer et que les grands peuples de cette région puissent exercer sur la communauté mondiale la grande influence que leur confèrent des siècles d'histoire et de culture.

Le Viet Nam est la clef de cette paix et le Kampuchea démocratique en est la porte. Le Viet Nam s'est enfermé lui-même au Kampuchea démocratique et il a du mal à en sortir, mais le Gouvernement du Kampuchea démocratique a ouvert la porte en faisant une proposition de paix en huit points. Le Viet Nam n'a plus qu'à passer cette porte pour sortir du Cambodge et retourner au Viet-Nam.

Commentant la proposition de paix en huit points dans son discours à la quarante et unième session de l'Assemblée générale, le Ministre des affaires étrangères du Belize, M. Dean Barrow, a déclaré :

"Nous demandons à toutes les parties d'accepter la proposition avancée récemment en vue du retrait par étapes des troupes étrangères, de l'instauration d'un cessez-le-feu et de l'organisation d'élections, sous supervision des Nations Unies avec la participation de tous les intéressés. Un règlement plus viable du problème est peu vraisemblable pour l'instant et nous demandons au Viet Nam de manifester son attachement à la paix dans la région en accueillant favorablement cette proposition." (A/41/PV.16, p. 86)

M. Tillett (Belize)

Ma délégation voudrait dire très clairement que le Belize appuie fermement le Gouvernement et le peuple du Kampuchea démocratique et le droit de ce pays à l'autodétermination, à l'indépendance et à la souveraineté, ainsi que son droit à l'intégrité territoriale; tous ces droits sont consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans les principes du Mouvement des pays non alignés.

Pour montrer son appui, le Belize s'est porté auteur du projet de résolution A/42/L.1 sur la situation au Kampuchea, et nous prions tous les Etats Membres de l'appuyer.

A notre avis, il n'y a pas de fédération indochinoise qui comprenne le Kampuchea démocratique et, en tant qu'Etat souverain, le Kampuchea démocratique ne peut faire partie d'une fédération de ce genre, que s'il en décide ainsi. A notre avis, il n'y a pas de guerre civile au Cambodge. Il y a une agression par le Viet Nam; il y a une invasion par le Viet Nam; il y a une occupation par le Viet Nam. A notre avis, il y a ingérence dans les affaires intérieures du Cambodge par le Viet Nam. Tout cela est contraire à la Charte des Nations Unies.

Le Belize est un beau pays pacifique des Antilles en Amérique centrale. Nous sommes bien loin des ravages de la guerre en Asie du Sud-Est. Le Belize n'a pas connu de guerre sur son territoire depuis 1798, année où les habitants du Belize, avec les colons britanniques, ont vaincu leurs ennemis lors de la bataille de St. George's Caye. Notre pays, avec son nouveau dirigeant, progresse maintenant dans la liberté.

Mais la violation des principes du droit international en Asie du Sud-Est et les sentiments fraternels de la communauté des nations ont consolidé notre appui au Gouvernement et au peuple du Kampuchea démocratique.

Ces principes sont les suivants. Premièrement, le droit à l'autodétermination; deuxièmement, le droit à l'indépendance; troisièmement, le droit à la souveraineté; quatrièmement, le droit à l'intégrité territoriale; et, cinquièmement, le caractère illégal du recours à la menace ou à l'emploi de la force dans le règlement des différends internationaux. Ces principes du droit international qui constituent la base de la Charte des Nations Unies et du Mouvement des pays non alignés sont tout aussi importants et applicables aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1945. Ils sont tout aussi importants et critiques pour le Belize qu'ils le sont pour le Kampuchea démocratique. S'ils sont sans effet au Cambodge, les pays grands et petits sont également menacés, et c'est l'existence et l'efficacité de cette organisation même qui sont menacées.

M. Tillett (Belize)

Par conséquent, je lance une fois de plus un appel au Viet Nam pour qu'il prenne en considération la proposition de paix en huit points, retourne dans son pays, respecte les droits du peuple du Kampuchea démocratique et montre à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, et en fait au monde entier, le sens véritable et réaliste de la relation entre le désarmement et le développement. Alors les peuples et les pays du monde s'en réjouiront.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Les relations de l'Inde avec les pays de l'Asie du Sud-Est, y compris ceux de la péninsule indochinoise, sont étroites et remontent à bien des siècles. Ces liens historiques et culturels ont été renforcés dans un passé récent par notre lutte commune contre la domination coloniale. Depuis l'indépendance, nos pays se sont attelés à la grande tâche d'assurer à nos peuples une vie meilleure.

L'Asie du Sud-Est occupe une partie stratégique du monde. C'est pourquoi les guerres de libération y ont été ardues et longues. Nous exprimons, une fois de plus, notre admiration aux vaillants peuples de l'Indochine et aux autres qui ont combattu si courageusement des forces puissantes pour retrouver leur liberté. Nous avons espéré que la période de lutte et d'instabilité serait suivie par la paix et la reconstruction. Ma délégation regrette sincèrement que ces espoirs ne soient pas encore réalisés.

A la huitième Conférence au sommet des pays non alignés, qui s'est tenue à Harare l'année dernière, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont exprimé leur grave préoccupation devant la poursuite du conflit et de la tension dans la région, en particulier parce que plusieurs de ses Etats sont membres du Mouvement des pays non alignés. Ils ont réaffirmé leur appui aux principes de la non-ingérence dans les affaires des Etats souverains et de l'inadmissibilité du recours à la menace ou de l'emploi de la force contre des Etats souverains. Ils ont signalé que la tension à l'intérieur et autour du Kampuchea risque de s'étendre à une région plus large. Ils sont convaincus de la nécessité urgente de réduire ces tensions grâce à une solution politique globale prévoyant le retrait de toutes les troupes étrangères, garantissant ainsi le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de tous les Etats de la région, y compris le Kampuchea.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont réaffirmé à Harare le droit du peuple kampuchéen de décider de son propre destin, à l'abri de l'ingérence, de la subversion ou de la coercition étrangères, et ont exprimé l'espoir que, par un processus de négociation et de compréhension mutuelle, soit créé un climat propice à l'exercice de ce droit. Ils ont également convenu que les problèmes humanitaires

M. Gharekhan (Inde)

découlant des conflits de la région exigent des mesures urgentes appelant la coopération active de toutes les parties intéressées. Ils ont prié instamment tous les Etats de la région d'entamer un dialogue qui contribuera à aplanir les divergences entre eux et à assurer une paix et une stabilité durables dans la région, ainsi qu'à éliminer l'intervention et les menaces d'intervention des puissances étrangères. Dans ce contexte, ils ont noté avec approbation les efforts déployés pour la création rapide d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans la région et invité tous les Etats à appuyer pleinement ces efforts.

Ma délégation est convaincue que toute solution au problème doit être fondée sur ces principes et s'inscrire dans le cadre accepté par la huitième Conférence au sommet des pays non alignés.

Nous avons lu avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea contenu dans le document A/42/608. Nous avons noté les efforts déployés par le Secrétaire général pour progresser vers une solution pacifique du problème kampuchéen. Le Secrétaire général a "étudié quelques idées en vue de mettre au point un scénario" (A/42/608, par. 22) pour la mise en oeuvre éventuelle d'éléments qui, comme il l'avait indiqué à la quarante et unième session de l'Assemblée générale, semblaient être "généralement acceptables en tant que base pour la réalisation d'un règlement" (A/42/608, par. 21). Nous prenons acte que le Secrétaire général a indiqué qu'il était

"décidé à poursuivre ce processus lorsque les incidences des initiatives et des échanges diplomatiques récents seront mieux connues"

et que ces faits montre l'existence

"d'un intérêt plus actif pour un règlement de la question par le dialogue et la négociation." (A/42/608, par. 22)

La préoccupation de ma délégation devant la situation au Kampuchea est double. Premièrement, nous estimons qu'il faut atténuer les conséquences pour le peuple du Kampuchea des souffrances infligées de sang-froid et délibérément par le régime khmer rouge. Le peuple du Kampuchea commence maintenant à se libérer des séquelles des politiques méprisables du régime Pol Pot et est lancé dans un effort massif de redressement économique et social sous la direction du Gouvernement de la République populaire du Kampuchea. Le Gouvernement et le peuple de l'Inde appuient entièrement ces efforts de redressement et de développement. Ces efforts ont également reçu l'appui de la communauté internationale et la coopération de différentes institutions des Nations Unies fonctionnant à l'intérieur du Kampuchea.

M. Gharekhan (Inde)

Le rapport du Secrétaire général décrit en détail l'application des programmes d'assistance humanitaire au peuple du Kampuchea.

Notre deuxième préoccupation est de rechercher les voies et moyens de nous assurer qu'une paix durable revienne dans la péninsule Indochinoise en particulier et dans la région de l'Asie du Sud-Est en général. Nous ne pensons pas que recourir à une position inflexible ou tenter de rétablir le statu quo antérieur créerait des conditions propices à une solution pacifique et durable. Il ne saurait y avoir de solutions militaires à ce problème. L'ingérence et les pressions militaires seraient contreproductives. Il faut une approche équilibrée qui tienne compte de la sécurité et d'autres considérations concernant tous les pays de la région et de l'élimination de toute ingérence extérieure. Dans ce contexte, nous appuyons les diverses initiatives visant à faciliter la négociation et le dialogue.

L'Assemblée générale a examiné hier le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/42/630). L'Inde reconnaît le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea à Phnom Penh en tant que gouvernement légitime représentant le peuple du Kampuchea. Selon nous, la République populaire du Kampuchea devrait pouvoir occuper la place qui lui revient de droit à l'ONU. Nous n'arrivons pas à voir ce qui pourrait sortir de la discussion d'une situation dans cette région sans la participation de la République populaire du Kampuchea.

L'Inde est disposée à appuyer toute mesure constructive qui désamorcerait la tension et faciliterait une solution politique viable. Toutefois, nous ne pensons pas que la méthode envisagée dans le projet de résolution A/42/L.1 puisse entraîner le résultat souhaité. En outre, le texte ne reflète pas les événements et initiatives positifs récents que mentionne le Secrétaire général dans son rapport. C'est pourquoi ma délégation s'abstiendra lors du vote sur ce projet de résolution.

M. BADAWI (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Le point dont nous sommes saisis aujourd'hui, qui s'intitule "La situation au Kampuchea", traite d'une question très importante en rapport avec les principes des Nations Unies qui se rattache directement aux buts et objectifs énoncés dans la Charte. Parmi ces principes vient en premier lieu le droit des peuples à l'autodétermination, leur droit de choisir leur système social, économique et politique ainsi que la non-ingérence dans les affaires intérieures de tout Etat, sous quelque prétexte que ce soit, particulièrement si une telle intervention se fait en recourant à la force armée.

M. Badawi (Egypte)

La situation au Kampuchea n'a cessé d'être agitée depuis le début de 1970. Le peuple kampuchéen continue de se voir refuser la paix et la stabilité depuis ce moment. La République arabe d'Egypte est pleinement consciente des complexités de la situation dans la région de l'Asie du Sud-Est, ainsi que du conflit d'intérêts régionaux et internationaux dans cette partie du monde qui est d'une importance vitale. Cependant, la victime de cette situation, c'est le peuple kampuchéen. Ses enfants, ses femmes, les jeunes et les vieillards, tous souffrent de cette situation depuis de longues années.

Il semble qu'il y ait maintenant une lueur d'espoir de voir cesser ces souffrances. Nous avons tous écouté ici la déclaration du Premier Ministre du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, M. Son Sann, nous transmettant un message du Prince Norodom Sihanouk, chef du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Cette analyse détaillée nous a appris l'étendue des souffrances infligées à ce peuple et nous a permis, en même temps, d'apprécier les efforts de la communauté internationale sous forme d'engagements d'assistance humanitaire, notamment au cours de la Conférence d'annonce de contributions du groupe de pays donateurs au début du mois de septembre.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une question d'assistance ou de secours humanitaire. Une aide de ce genre ne résoudrait pas le problème, même si elle pouvait alléger certaines des souffrances d'une partie de la population dans les camps situés à la frontière ou au Kampuchea même. Ce qui est vital, c'est que nous nous regroupions pour soutenir les propositions constructives faites dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères du Kampuchea démocratique. Parmi celles-ci j'aimerais citer les propositions suivantes. Premièrement, les forces vietnamiennes devraient se retirer en deux temps suivant un calendrier fixé, sous contrôle des Nations Unies. Deuxièmement, avant que le retrait total des forces vietnamiennes ne se soit effectué, un gouvernement de coalition quadripartite devrait être établi, qui représenterait toutes les factions du peuple kampuchéen. Troisièmement, toutes les puissances reconnaîtraient l'indépendance du Kampuchea, son intégrité territoriale, sa neutralité et son statut de non-aligné, et aucune base étrangère ne serait tolérée sur son territoire. Cela se ferait sous le contrôle et la garantie des Nations Unies.

Quatrièmement, des relations seraient établies entre le Viet Nam et le Kampuchea dans différents domaines, y compris la signature d'un pacte de coexistence pacifique et de non-agression.

M. Badawi (Egypte)

Ma délégation estime que ces propositions sont positives et constructives, si elles étaient adoptées, elles répondraient aux intérêts de toutes les parties en conflit sur le territoire d'un peuple qui, parmi les Membres des Nations Unies, fut un pionnier et contribua à mettre au point les principes du non-alignement et de la coexistence pacifique entre les peuples. Ces propositions, si elles sont acceptées par toutes les parties, rétabliraient la paix et la stabilité dans cette partie du monde en développement, pour que leurs peuples puissent consacrer leurs énergies à forger un avenir meilleur. Cela pourrait aussi mener à l'élargissement d'une zone de paix au niveau international, en éliminant un foyer de tension.

Ma délégation a suivi avec un vif intérêt les événements de la scène internationale en ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, ainsi que les contacts qui ont pris place entre les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Viet Nam, au sujet du Kampuchea et les propositions relatives à un "cocktail" où s'établirait le dialogue entre les diverses factions du Kampuchea, avec la participation du Viet Nam à une étape ultérieure, de même que la déclaration de la République démocratique du Viet Nam qui dit être disposée à se retirer du Kampuchea d'ici à 1990.

Il s'agit là de toutes démarches positives dont l'Egypte reconnaît la valeur, mais nous demandons instamment à toutes les parties d'intensifier leurs efforts pour réaliser le retrait rapide de toutes les forces étrangères du territoire kampuchéen, afin que les souffrances infligées au peuple du Kampuchea puissent cesser et que ce pays puisse devenir, comme il l'a toujours été dans le passé, un Etat indépendant, neutre et non aligné, où les droits du peuple seraient rétablis pour qu'il puisse décider de son système politique et de son gouvernement librement, et à l'abri de toute influence ou pression de l'étranger.

M. Badawi (Egypte)

Ma délégation a lu soigneusement le rapport du Secrétaire général sur la situation au Kampuchea, document A/42/608. Nous reconnaissons qu'il a fait tout son possible pour alléger les souffrances du peuple kampuchéen. Mon pays exprime, par mon intermédiaire, toute sa gratitude au Secrétaire général et à son Représentant personnel, M. Rafeeuiddin Ahmed, pour les efforts qu'ils ont faits dans ce sens. Ils n'ont épargné ni leur temps ni leur peine pour entrer en contact avec toutes les parties concernées et coordonner les efforts en vue d'accorder une aide humanitaire au peuple kampuchéen.

La République arabe d'Egypte appuie et soutient les efforts faits par le Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea, placé sous la présidence de l'Ambassadeur Sarré, Représentant permanent du Sénégal, et espère qu'ils seront couronnés de succès.

Pour terminer, nous tenons à indiquer aux fins du compte rendu que nous appuyons pleinement le projet de résolution présenté à cette session de l'Assemblée générale, document A/42/L.1. Nous estimons que ce projet constitue une base solide et constructive pour un règlement pacifique, global et durable de la question du Kampuchea.

M. MOUMIN (Comores) (interprétation de l'anglais) : La République fédérale islamique des Comores est un pays profondément attaché aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et, par conséquent, à la paix et à la liberté pour tous les peuples et tous les Etats. Les Comores ont toujours été et seront toujours préoccupées quand les principes fondamentaux de la Charte, que nous respectons de tout coeur, sont méprisés, quand la souveraineté d'un Etat est compromise et quand les droits fondamentaux d'un peuple sont piétinés. Les principes de la Charte des Nations Unies sont très clairs, et la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats est l'un des principaux piliers qui soutiennent ces principes.

Les petits Etats comme le nôtre sont très jaloux de leur indépendance et, comme ils ne disposent pas de puissance militaire pour sauvegarder cette indépendance, ils comptent entièrement sur les principes des Nations Unies pour sauvegarder leur droit à l'existence et garantir leur intégrité territoriale. La communauté internationale doit donc réagir d'urgence et de manière appropriée pour que les petits Etats ne soient pas fondés à remettre en cause la raison d'être de notre organisation et la validité des principes sur laquelle elle est fondée.

Voilà pourquoi ma délégation est très triste, oui, très triste que bien que huit ans se soient écoulés, que huit résolutions aient été adoptées et que

M. Moumin (Comores)

l'Assemblée générale ait débattu huit fois du problème, cette situation malheureuse créée par le Viet Nam ne montre aucun signe de solution immédiate.

En vérité, c'est une situation fort triste, car, cette fois-ci, c'est un pays du tiers monde qui se trouve au banc des accusés, un Etat membre du Mouvement des pays non alignés, mouvement dont les principes fondamentaux sont l'autodétermination des peuples, l'égalité souveraine des Etats, la non-agression, la non-ingérence et la coexistence pacifique entre ses membres. L'intervention militaire du Viet Nam dans les affaires de son voisin, le Kampuchea, est une violation flagrante de ces principes qui régissent notre mouvement, et elle est donc inadmissible.

Bien que nous chérissions l'amitié qui lie heureusement le Viet Nam et mon pays, nous ne pouvons pas faire autrement, dans ce cas, que nous associer à ceux qui, depuis 1979, invitent le Viet Nam à retirer ses forces du Kampuchea. Nous demandons au Viet Nam d'entendre les appels internationaux et de se conformer aux huit résolutions de l'Assemblée générale appelant au retrait de ses forces du Kampuchea.

En tant que petit pays, les Comores ne peuvent pas accepter ni tolérer qu'un pays, qu'il soit grand ou petit, envoie des troupes, pour quelque raison que ce soit, dans le territoire de son voisin.

Nous avons beaucoup d'amitié pour le peuple courageux du Viet Nam, mais trop, c'est trop. Le peuple du Kampuchea a eu plus que sa part de souffrances, et il est inhumain qu'un pays quel qu'il soit continue d'infliger de telles souffrances à ce malheureux peuple. Le Viet Nam doit donc retirer ses forces du Kampuchea afin que le peuple de ce pays puisse déterminer son propre avenir, à l'abri de toute ingérence étrangère. Au nom de la solidarité du tiers monde, nous demandons au Viet Nam de ne pas perpétuer ce problème en ignorant nos appels et les résolutions de l'Assemblée.

Nous estimons qu'une solution acceptable et durable à cette question est possible si toutes les parties intéressées s'en tiennent à la proposition en huit points présentée par le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, qui a été annoncée par son Président, le Prince Norodom Sihanouk, le 17 mars 1986. Cette proposition en huit points jouit déjà de l'appui considérable de la communauté internationale, car elle traite de manière détaillée du coeur du problème kampuchéen. Cette proposition appelle, entre autres, à des négociations entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et le Viet Nam pour définir le

M. Moumin (Comores)

processus de retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea. Elle appelle aussi à des négociations entre le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et la faction Heng Samrin afin d'établir un Gouvernement quadripartite du Kampuchea. Cela prouve la souplesse du Kampuchea démocratique, qui attache de l'importance à la réconciliation nationale de l'ensemble du peuple kampuchéen.

Ma délégation est convaincue que seul le strict respect de la proposition en huit points mènera à une solution pacifique du problème kampuchéen, qui permettra ainsi d'apaiser les souffrances indicibles infligées au peuple kampuchéen et, en même temps, de soulager la Thaïlande du lourd fardeau que représentent les réfugiés qu'elle accueille sur son territoire.

M. SIDDIKY (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Selon la légende, il y a bien longtemps, un prince du delta du Bengale a quitté son pays et s'est déplacé vers l'est. Il s'est installé et a établi un nouveau royaume sur une terre connue sous le nom de Kampuchea. Mais le bonheur et l'harmonie qui régnaient dans ce royaume ont fait place au conflit et à la guerre. Toutefois, les liens tissés entre ce pays et le nôtre subsistent. C'est pourquoi les souffrances des Kampuchéens sont profondément ressenties par les habitants du Bangladesh.

M. Siddiky (Bangladesh)

La tragédie du Kampuchea dure depuis trop longtemps. Il est temps de dégager la scène et de jouer une nouvelle pièce qui transmettra un message d'espoir et de paix.

C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici.

Dans le passé, ce qui a été fait ici n'a pas été couronné de succès. Le prix de l'échec augmente chaque jour. Le temps devient donc le facteur le plus essentiel.

Tous les Etats Membres se sont engagés à respecter la valeur incarnée dans la Charte des Nations Unies, qui demande entre autres, le respect de l'indépendance nationale, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale de tous les Etats, de la non-ingérence et de la non-intervention par les Etats dans les affaires intérieures d'autres Etats, le non-recours à la menace ou l'utilisation de la force et le règlement pacifique des différends.

Notre devoir absolu n'est-il donc pas de respecter ces principes sacrés? Comment peut-on justifier la présence de troupes étrangères sur le sol kampuchéen? Plus vite ces troupes seront retirées mieux cela vaudra pour nous tous. Les Kampuchéens doivent pouvoir exercer leur droit à l'autodétermination, libres de toute ingérence étrangère. Ce retrait et cet engagement aux principes que je viens d'énumérer doivent constituer les éléments essentiels d'une solution juste et durable au problème du Kampuchea.

Ma délégation a beaucoup apprécié le rapport relatif aux activités du Comité spécial de la Conférence internationale sur le Kampuchea en 1986 et en 1987. Nous prions instamment le Comité de continuer ses travaux en attendant la convocation de la Conférence, qui devrait se faire en temps opportun. Nous rendons hommage au Secrétaire général et à son personnel pour leurs efforts relatifs à cette question, nous espérons qu'ils continueront et que l'on parviendra à un règlement politique global de la question.

Les nuages du désespoir qui assombrissent le Kampuchea laissent pourtant percer une lueur d'espoir, c'est la notion humanitaire qui a été engendrée dans la région et dans le monde entier. Les réfugiés qui se sont enfuis vers la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea et qui se trouvent dans de nombreux camps en Thaïlande, ont reçu appui et secours de nombreuses sources, sans lesquelles leurs misères auraient été bien pires.

Pour leur avoir porté secours, nous voulons remercier les Nations Unies et ses institutions spécialisées ainsi que les autres donateurs. La communauté

M. Siddiky (Bangladesh)

internationale est profondément endettée envers la Thaïlande. Cette assistance doit continuer, car nous devons faire tout ce que nous pouvons pour réduire les souffrances de cette foule d'hommes, de femmes et d'enfants innocents.

Le Bangladesh a dit à de nombreuses reprises et sans aucune équivoque ce qu'il pensait du problème du Kampuchea. Cela est dû à certaines croyances et principes respectés par mon pays. Ces critères ont façonné notre position sur cette question et sur d'autres questions mondiales. Notre engagement envers la Charte des Nations Unies est ferme et indéfectible. Nous pensons que la solution au problème se trouve dans l'application des résolutions des Nations Unies sur cette question. C'est la raison pour laquelle nous avons parrainé le projet de résolution A/42/L.1 qui va dans le sens d'autres résolutions passées sur ce sujet.

Les habitants du Bangladesh partagent les souffrances des habitants du Kampuchea, ils partagent également une croyance dans la destinée humaine qui veut que le chemin de l'effort mène au bonheur. Tout comme notre peuple a partagé une certaine empathie avec le Prince de la légende, nous la partageons maintenant avec un autre prince de l'ère contemporaine, je veux parler de Samdech Norodom Sihanouk, Président du Gouvernement de coalition, en qui nous avons entièrement confiance.

Nous prions avec ferveur pour que la lutte soit bientôt éliminée dans cette région ravagée par les conflits et pour que de ce bouleversement, émerge un édifice de paix perpétuelle, de liberté et de neutralité qui permettra de faire avancer l'harmonie dans le monde entier.

M. DAZA (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Lorsqu'on examine le fond même du principe du non-recours à l'utilisation ou à la menace de l'utilisation de la force, on se réfère en fait à des normes de conduite civilisée auxquelles on s'attend comme étant le comportement fondamental entre Etats indépendants et souverains, habités par des peuples dignes et maîtres de leur destin.

De toute évidence, ce principe a été forgé à travers les siècles parce qu'on était convaincu du besoin d'un dialogue et de l'abstention de l'utilisation de la force dans les relations entre personnes et entre Etats.

Il y a de nombreuses années, en fait presque 10 ans, que les troupes vietnamiennes ont piétiné le sol du Kampuchea, écrasant brutalement son peuple, en violation de toutes normes de coexistence et de raison, aidées en cela par le maître même de la violence, de l'arbitraire et du totalitarisme, l'Union soviétique. Ce coup bas, ce poing enfoncé dans le corps du peuple kampuchéen s'y

M. Daza (Chili)

trouve encore, et bien pire, il continue de tourmenter le peuple kampuchéen comme un exemple vivant de l'injustice et de l'agonie.

Cette année nous devons, une fois de plus, dénoncer devant le monde, cet obstacle continu et persistant qui empêche l'application des résolutions de l'Assemblée générale, à l'élaboration desquelles ont participé tous les peuples pacifiques de la terre qui s'opposent à l'Administration vietnamienne illégitime et arbitraire au Kampuchea.

Nous voulons réaffirmer ici notre appui à la cause et à la lutte du peuple khmer, dirigées par le Prince Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique.

Nous ne saurions accepter, dans un silence coupable, une situation cruelle que l'histoire enregistrera dans les annales de l'infamie. Les milliers de réfugiés de ce peuple et leurs descendants, qui souffrent depuis trop longtemps, devront un jour trouver dans ces paroles la constance du soutien du peuple chilien.

Un sentiment de frustration nous submerge lorsque nous devons conclure qu'en presque 10 ans, il n'a pas été possible de mettre définitivement fin à la tragédie du peuple kampuchéen. Il est difficile de le reconnaître, mais c'est une preuve de l'incapacité des Nations Unies de faire respecter à ses propres membres l'un des principes constituant le fondement même et le soutien moral de l'Organisation.

Nous devons donc nous poser la question suivante : comment l'Organisation peut-elle survivre si elle ne peut s'assurer que ses membres se conformeront absolument et sans restriction à l'engagement qu'ils ont pris de s'abstenir d'utiliser la force ou de menacer d'utiliser la force, comme l'interdit la Charte? Qui peut soutenir la validité et l'engagement suprême de cette organisation lorsqu'elle est incapable de mettre fin au triste destin du peuple kampuchéen?

Le Kampuchea a le droit d'être un Etat libre et souverain et cette condition doit être obtenue après le retrait de toutes les forces étrangères, après l'engagement de tous les Etats de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de ce pays et après l'établissement d'un gouvernement représentatif.

Ma délégation a coparrainé et appuie pleinement le projet de résolution figurant dans le document A/42/L.1, actuellement à l'examen de cette assemblée.

La séance est levée à 13 heures.